

SÉNAT

Le mercredi 3 décembre 1952

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

BILL CONCERNANT LES COMPAGNIES DE PRÊT

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable M. Hayden, président du comité permanent de la banque et du commerce, présente le rapport du comité sur le bill C, intitulé: loi modifiant la loi des compagnies de prêt.

L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le 26 novembre 1952, le comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été déferé le bill C, intitulé: loi modifiant la loi des compagnies de prêt, a examiné ledit projet de loi et demande maintenant à en faire rapport sans amendement.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Robertson: Avec l'assentiment du Sénat, je propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois dès maintenant.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

BILL CONCERNANT LES COMPAGNIES FIDUCIAIRES

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Salter A. Hayden présente le rapport du comité permanent de la banque et du commerce sur le bill D, intitulé: loi modifiant la loi sur les compagnies fiduciaires.

L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le 26 novembre 1952, le comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été déferé le bill D, intitulé: loi modifiant la loi sur les compagnies fiduciaires, a examiné ledit projet de loi et demande maintenant à en faire rapport sans amendement.

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avec l'assentiment du Sénat, je propose que le projet de loi soit lu dès maintenant pour la troisième fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

BILL CONCERNANT LA PREUVE AU CANADA

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Salter A. Hayden présente le rapport du comité permanent de la banque et du commerce sur le bill F, intitulé: loi modifiant la loi sur la preuve au Canada.

L'adjoint au greffier donne lecture du rapport ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues le 27 novembre 1952, le comité permanent de la banque et du commerce, auquel a été déferé le bill F, intitulé: loi modifiant la loi sur la preuve au Canada, a examiné ledit projet de loi et demande maintenant à en faire rapport sans amendement.

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

L'honorable M. Robertson: Avec l'assentiment du Sénat, je propose que le projet de loi soit lu dès maintenant pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3^e fois, puis adopté.)

BILL CONCERNANT LES INDIENS

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Ross présente le bill Z, intitulé: loi modifiant la loi sur les Indiens.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Ross: Mardi prochain.

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Burchill (au nom de l'honorable M. Hugessen) présente le bill A-1, intitulé: loi constituant en corporation la Banque Mercantile du Canada.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous le projet de loi pour la deuxième fois?

L'honorable M. Burchill: Lundi prochain.

TRAVAUX DU SÉNAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'ordre du jour, j'ai quelques brèves observations à formuler sur la besogne du Sénat.

Je regrette que, vu certaines circonstances qui échappent à ma volonté, il me soit impossible de poursuivre aujourd'hui le débat